CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CG/PR

Commission des Affaires intérieures, de la Grande Région et de la Police

Procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2010

ORDRE DU JOUR :

Visite organisée par Monsieur le Président de la Chambre des Députés

09.15: Installations des sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg (50, route d'Arlon L-1140 Luxembourg)

11.00: Installations de la Base Nationale de Support de l'Administration des services de secours (73C, route de Diekirch L-7440 Lintgen)

*

Présents : Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Diederich, M. Gast Gibéryen, M. Claude Haagen, M. Ali Kaes, M. Jean-Paul Schaaf, M. Raymond Weydert

M. Claude Adam, M. André Bauler, Mme Marie-Josée Frank, M. Mill Majerus, M. Roger Negri, membres de la Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des Députés

Mme Caroline Guezennec, de l'administration parlementaire

*

Présidence : M. Ali Kaes, Président de la Commission

*

Visite organisée par Monsieur le Président de la Chambre des Députés

09.15: Installations des sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg (50, route d'Arlon L-1140 Luxembourg)

En guise d'introduction, Mme Simone Beissel, membre du collège échevinal de la Ville de Luxembourg (VdL), responsable des services « Incendie, sauvetage et ambulances », décrit brièvement les fonctions des sapeurs-pompiers professionnels et attire surtout l'attention sur la nécessité de la construction d'une nouvelle caserne dont l'emplacement est prévu près du Rond-point Gluck (ban de Gasperich). Elle demande aux députés présents de soutenir la VdL dans la concrétisation de ce projet.

M. Erny Kirsch, officier-commandant et chef du Service Incendie et Ambulance, indique que les 160 sapeurs-pompiers professionnels de la VdL doivent assurer environ 16.000 interventions par an. La majeure partie de ces interventions concerne des « urgences » et est effectuée par ambulance. Les pompiers de la VdL assurent 40% des interventions d'urgence qui ont lieu en dehors du territoire de la VdL. Parmi les 16.000 interventions, environ 2.000 interventions relèvent du domaine technique et 500 concernent des incendies.

Du fait de la diversité des interventions et de l'effectif de pompiers peu élevé, les pompiers doivent être opérationnels dans tous les domaines d'intervention et ne peuvent se spécialiser dans un domaine particulier. L'ensemble des pompiers suit des cours de formation continue et de perfectionnement.

M. Erny Kirsch décrit ensuite l'évolution de la flotte des ambulances médicalisées et indique que tous les pompiers suivent une formation de « Rettungssanitäter » et de « Rettungsassistent » en Allemagne. Il rappelle cependant qu'au Luxembourg l'intervention des pompiers est parfois critiquée par certaines personnes ou professions. En Allemagne, la loi permet aux « Rettungsassistenten » d'effectuer des gestes de survie en l'absence d'un médecin, alors que tel n'est pas le cas au Luxembourg. Les pompiers luxembourgeois peuvent ainsi être confrontés au dilemme d'effectuer certains gestes, en prenant le risque d'un procès en cas d'échec, ou de renoncer à ces gestes, risquant alors d'être accusés de non-assistance à personne en danger.

En ce qui concerne le recrutement de nouveaux agents pompiers, il s'adresse surtout aux candidats détenant un CATP d'un métier de la branche automobile ou d'un métier du bâtiment ou ayant accompli une classe de 11e de l'enseignement secondaire technique. Les candidats sélectionnés sur base de leur dossier sont ensuite soumis à un test d'aptitude sportive (taux d'échec de 50%) pour suivre ensuite une formation de deux ans (théorie et stages).

M. Erny Kirsch évoque encore l'existence d'un « Einsatzleitsystem » qui contribue à optimiser et à accélérer la mise à disposition des ressources nécessaires en cas d'intervention.

Avant de guider les visiteurs au sein des installations et de leur présenter les différents types de véhicules de secours, M. Erny Kirsch déplore finalement que les pompiers de la VdL effectuent 3.000 à 4.000 interventions par an (hors incendie) en dehors du territoire de la VdL sans obtenir de compensation financière à cet égard.

11.00: Installations de la Base Nationale de Support de l'Administration des services de secours (73C, route de Diekirch L-7440 Lintgen)

A l'aide de la présentation powerpoint reprise en annexe, M. Michel Feider, Directeur de l'Administration des services de secours, présente, d'une part, la structure de l'Administration des services de secours comprenant la Division de la protection civile, la Division d'incendie

et de sauvetage et la Division administrative, technique et médicale, et d'autre part, les problèmes suivants auxquels est confrontée l'Administration des services de secours :

- Fragilisation de la disponibilité des bénévoles
- Hiérarchie plane
- Absence d'une structure de commandement claire
- Incertitudes sur la responsabilité Etat-Communes
- Statut des agents professionnels et bénévoles pas défini
- Formation
- Prévention, planification, identification et gestion des risques
- Structure de l'Administration inadéquate
- Reconnaissance et valorisation du bénévolat.

Suite à cette présentation, M. Carlo Birscheidt, Directeur de l'Atelier et Base Nationale de support - Lintgen, fournit des explications quant aux véhicules et équipements entreposés dans le hangar visité par les membres de la délégation.

La visite se termine par un verre pris dans le hangar de la Base Nationale de Support.

Luxembourg, le 28 décembre 2010

La Secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Ali Kaes

Annexe :

Présentation powerpoint sur l'Administration des services de secours

Administration des services de secours

Luxembourg

(loi du 12 juin 2004)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des services de secours

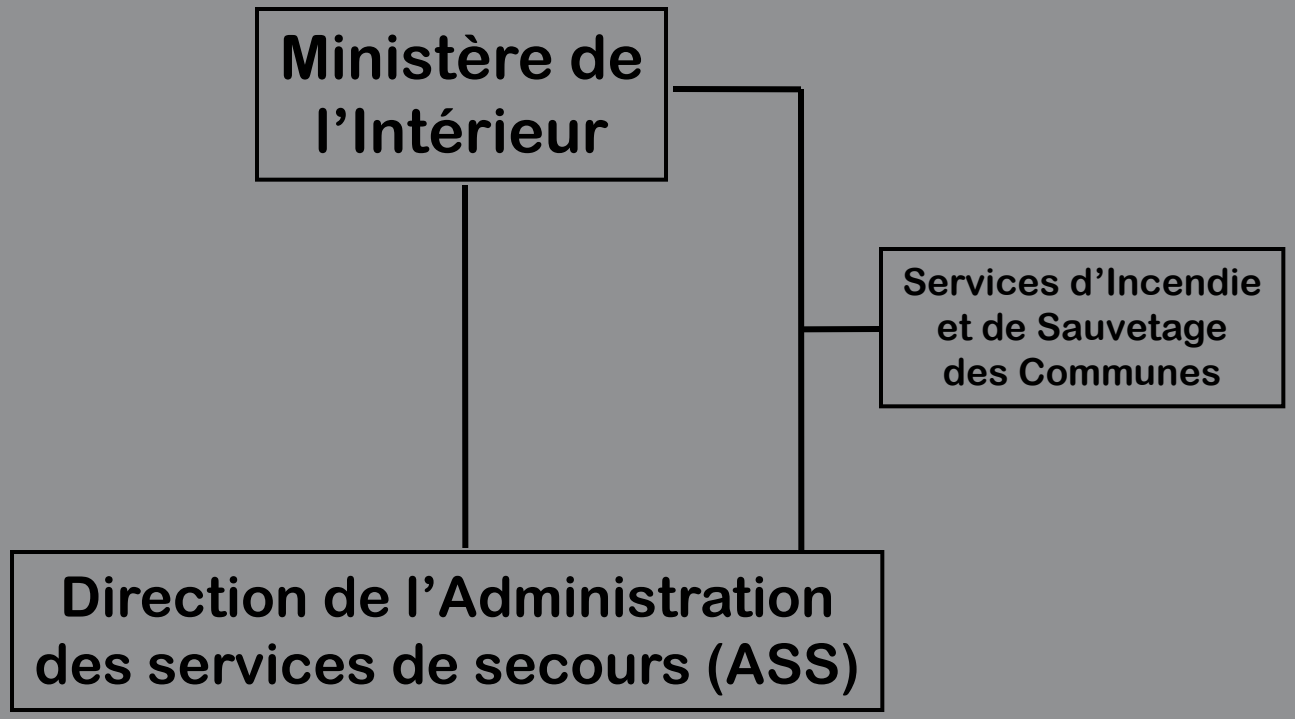
Ministère de l'Intérieur
Services d'Incendie et de Sauvetage des Communes
Direction de l'Administration des services de secours (ASS)

Direction de l'Administration des services de secours

- Division de la Protection Civile
- Division d'Incendie et de Sauvetage
- Division Administrative, Technique et Médicale

Administration des services de secours: membres actifs

- Division de la Protection Civile:
  - 2.400 bénévoles

- Division d'Incendie et de sauvetage
  - 5.500 bénévoles

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des services de secours

Division de la Protection Civile

- Cours de Premier Secours
- Sécurité et Santé au travail
- Unités d'Intervention
  - Base Nationale de Support
    - Bases Régionales de Support
    - Centres d'intervention locaux
  - **SAMU** Service d'Aide Médicale Urgente
  - Groupe Canin
  - Unité de Plongeurs
  - Unité de Protection Radiologique
  - Groupe d'alerte
  - Humanitarian Intervention Team
  - Groupe de Support Psychologique
  - Groupe Chimique
  - Groupe Logistique
- Ecole Nationale de la Protection Civile

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des services de secours

Organigramme de l'Administration des services de secours

Division d'Incendie et de Sauvetage

Inspectorat

- Base Nationale du Service d'Incendie et de Sauvetage
- Bases Régionales du Service d' Incendie et de Sauvetage
- Corps de Sapeurs Pompiers

F.N.S.P.

- Ecole Nationale du Service d'Incendie et de Sauvetage
- Formation des Sapeurs Pompiers

Organigramme de l'Administration des services de secours

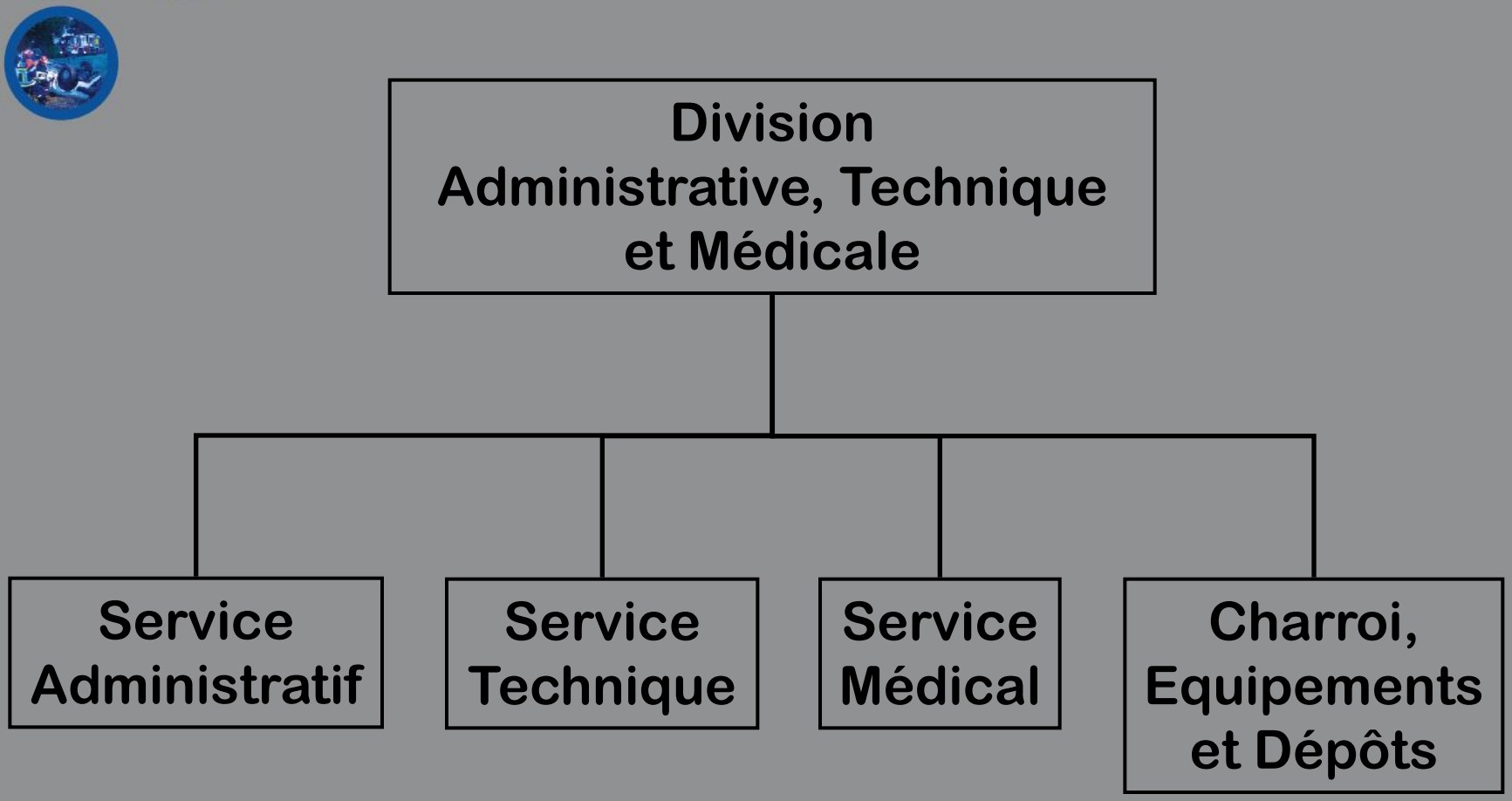

Central des Secours d'Urgence 112

- 492.000 appels en 2009
- Le CSU 112:
  - reçoit et enregistre les appels de secours
  - déclenche les alertes
  - mobilise les secours appropriés à la nature et la gravité de l'accident
  - coordonne les interventions
  - fournit des renseignements sur le service de garde
  - reçoit et enregistre les appels des bornes de secours le long des autoroutes

Division de la Protection Civile

Implantation des centres de secours

- 25 centres de secours
  - dont 3 sont également bases régionales de support

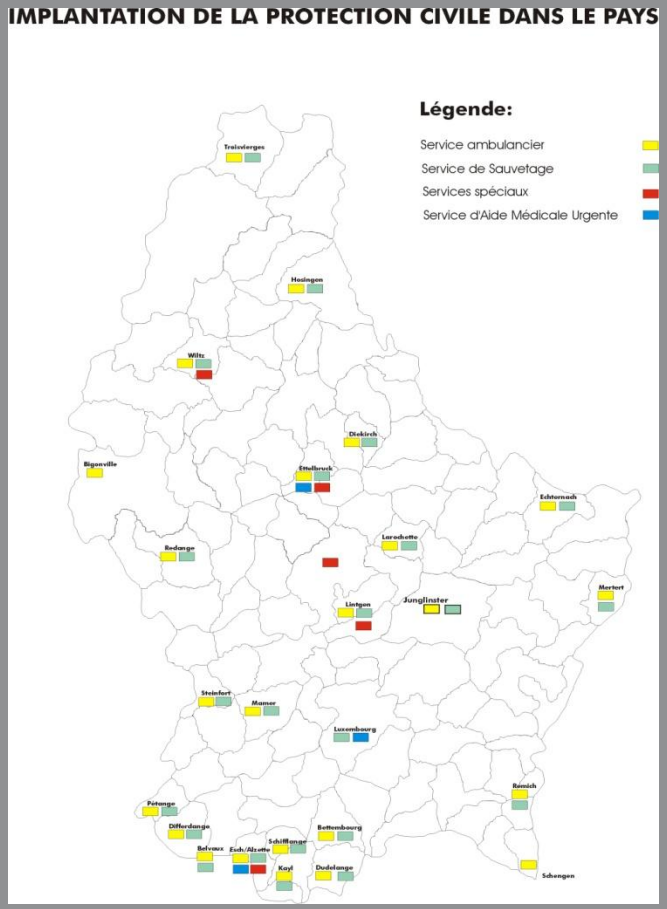

Division de la Protection Civile

Base Nationale de support et ateliers

Missions:

- Interventions en support lors d ’interventions de grande envergure
- Lutte contre la pollution des cours d'eau
- Alimentation de la population en eau potable en cas de pénurie
- Incendies importants
- Aide aux personnes sinistrées, etc.
- Stockage de matériel d ’intervention
- Véhicules lourds spécialisés, conteneurs, embarcations, etc..
- Réparations sur la majeure partie du charroi automobile de la protection civile

Division de la Protection Civile

Ecole Nationale de la Protection Civile

- L'instruction des volontaires de la Protection Civile se fait soit à l'ENPC, soit au niveau local dans les centres de secours.

Division d'incendie et de sauvetage

174 corps de sapeurs-pompiers volontaires communaux
1 corps de sapeurs-pompiers professionnel dans la Ville de Luxembourg
1 corps de sapeurs-pompiers à l'aéroport
7 corps de pompiers - usines

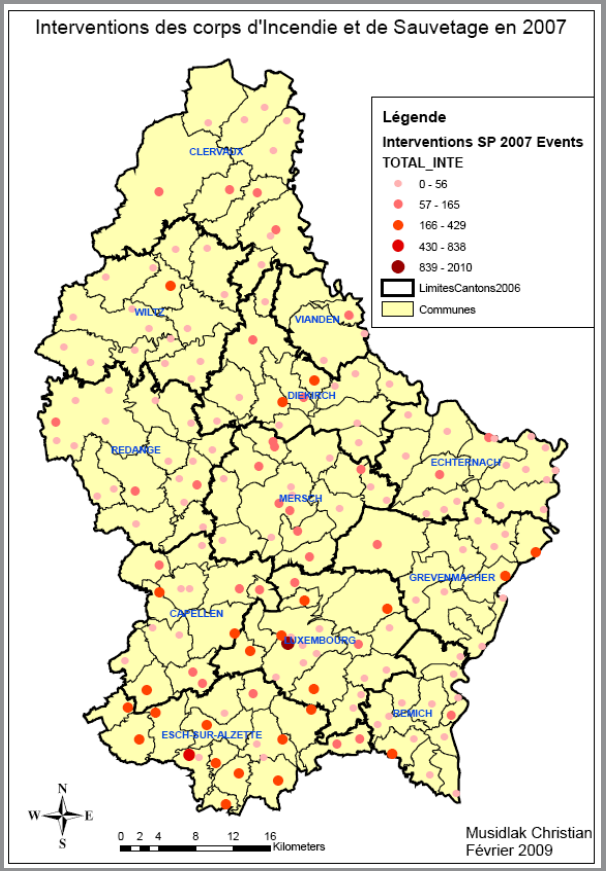

Division d'incendie et de sauvetage

Inspectorat du service d'incendie et de sauvetage

Inspecteur général

Inspecteurs régionaux
Inspecteurs régionaux adjoints

L'inspecteur général surveille l'activité des inspecteurs régionaux et des inspecteurs régionaux adjoints.

Division d'incendie et de sauvetage

Inspectorat du service d'incendie et de sauvetage

Mission des inspecteurs:

- coordonner et inspecter les services communaux d'incendie et de sauvetage
- conseiller les communes et corps dans le domaine de l'organisation et de l'équipement des sapeurs-pompiers,
- veiller à l'exécution des mesures en matière de prévention et de lutte contre l'incendie
- surveiller la formation des membres des corps communaux,
- exécuter les missions leurs attribuées dans le cadre de plans d'intervention internationaux et nationaux
- contribuer à l'établissement des cahiers de charge relatifs aux acquisitions
- contribuer à l'établissement des plans pluriannuels d'acquisition de fourgons pour le service d'incendie et de sauvetage
- contribuer à l'orientation des stratégies de l'Administration des services de secours et des services communaux

Division d'incendie et de sauvetage

Ecole Nationale du Service d'incendie et de sauvetage

La formation des sapeurs-pompiers est assurée par l'Ecole Nationale du Service d'Incendie et de Sauvetage (ENSIS).
L' ENSIS définit, anime et coordonne la formation dans le domaine de la lutte contre l'incendie des sapeurs-pompiers volontaires.
L'école appartient à l'Etat luxembourgeois et est gérée par la Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers.

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Interventions en 2009

Nombre d'interventions de la Protection Civile:

- Ambulances: 31.948
- Sauvetage: 6.167
- SAMU: 7.807

Nombre d'interventions des services d'incendie communaux:

- Incendies: 2.342
- Interventions techniques: 11.662

Total: 59.926 interventions en 2009

Problèmes

- Fragilisation de la disponibilité des bénévoles
- Hiérarchie plane
- Absence d'une structure de commandement claire
- Incertitudes sur la responsabilité Etat-Communes
- Statut des agents professionnels et bénévoles pas défini
- Formation
- Prévention, planification, identification et gestion des risques
- Structure de l'Administration inadéquate
- Reconnaissance et valorisation du bénévolat

Propopsition des experts

- Renforcement de l'analyse, de la prévention, de la planification des risques
- Chaîne de commandement opérationnelle
- Hiérarchisation à 3 niveaux des centres de secours (CPI, CIS-Renfort, CIS-Appui) + base(s) nationale(s)
- Formation modulaire, standardisée, Institut national
- Structure mixte Etat-Communes (établissement public) dans laquelle sont intégrés au moins les CIS-Renfort, CIS-Appui
- Professionnalisation
- Restructuration de l'Administration des services de secours
- Définition du statut des agents professionnels et bénévoles
- Valorisation du bénévolat